



C M I E

# Initiation d'une démarche inter centres au sein du CMIE entre médecins du travail

Dr Nathalie CASTREAU

- **Fin 2005**
- **Entreprise dans le domaine du sport et loisirs (20 salles)**
- **Groupe de travail de 13 médecins appartenant à 10 centres médicaux du CMIE**
- **Intervention concomitante de l'inspection du travail**

- **Connaissance :**
  - Activité / Conditions de travail
- **Evaluation des risques**
- **Démarche de prévention :**
  - TMS / Bruit / Produits chimiques / Cardiovasculaire
- **Politique commune d'intervention présentée à l'employeur**

# La réorganisation de la surveillance médicale

- Limitation du nombre d'interlocuteurs
- 4 médecins en charge d'un secteur géographique de 6 à 7 salles
- Médecin du siège, référent en santé au travail pour l'entreprise
- Harmonisation du suivi médical :
  - Classification SMS / SMR
  - Examens complémentaires
- Harmonisation du conseil en matière de prévention individuelle et collective

- **Elaboration d'une fiche d'entreprise type**
- **Bilans annuels :**
  - Synthèse et présentation en CHSCT
- **Conseils à l'élaboration du Document Unique**
- **Mise en place d'une enquête :**
  - Questionnaire auprès des salariés

## Les actions prévues 2008

- Poursuite et analyse de l'enquête en vue d'une restitution en CHSCT
- Présentations des rapports annuels par les 4 médecins
- Présence accrue sur les différents sites
- Intervention de l'équipe pluridisciplinaire pour diverses métrologies

# CONCLUSION

- **Les médecins du travail s'orientent vers :**
  - une pédagogie commune de la prévention
  - des priorités et des stratégies pour une meilleure efficacité
- **Ceci pourrait s'inscrire dans le développement d'une politique de santé, sécurité au travail de la branche professionnelle**
- **Ce travail de groupe permet :**
  - une meilleure connaissance d'un secteur d'activité et d'une population jusqu'ici peu étudiés
- **Cette démarche répond :**
  - aux attentes des employeurs
  - va dans le sens de la politique de santé actuelle qui met l'accent sur la prévention primaire

# CONCLUSION

- **Cette approche valorise :**
  - d'une part notre rôle de conseiller auprès des salariés et des employeurs
  - d'autre part notre rôle de coordinateur des actions menées en santé au travail
- **Le développement de nouvelles stratégies a des implications en terme de priorités sur la gestion de notre temps de travail**
- **Ce projet commun motivant et stimulant :**
  - permet aux médecins plus d'échanges et d'initiatives
  - est un exemple de coopération qui pourrait être développé dans d'autres secteurs d'activité à l'avenir

# Merci de votre attention